

Routes nationales

Arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales

But

Les routes nationales doivent être aménagées sur six tronçons.

Situation actuelle

Les routes nationales sont surchargées en divers endroits. Selon l'Office fédéral des routes, plus de 48 000 heures d'embouteillage ont été enregistrées sur les routes nationales en 2023. Les heures d'embouteillage correspondent aux heures entre le début et la fin d'un embouteillage. Le Conseil fédéral et le Parlement veulent aménager plusieurs tronçons routiers. Un **référendum** a été lancé contre ces aménagements. C'est pour cette raison que nous votons à présent à ce sujet.

Qu'est-ce qui changerait ?

Si l'objet est accepté, les projets suivants seront mis en oeuvre sur les routes nationales :

- Sur l'A1, le tronçon entre Le Vengeron (GE) et Nyon (VD) sera aménagé.
- Sur l'A1, le tronçon entre Berne-Wankdorf et Schönbühl (BE) sera aménagé.
- Sur l'A1, le tronçon entre Schönbühl et Kirchberg (BE) sera aménagé.
- Sur l'A1, près de Saint-Gall, un troisième tube sera percé au tunnel de Rosenberg.
- Sur l'A2, près de Bâle, un tunnel (tunnel du Rhin) sera percé.
- Sur l'A4, près de Schaffhouse, un deuxième tube sera percé au tunnel de Fäsenstaub.

La Confédération prévoit des coûts de 4.9 milliards de francs. Ces coûts seront entièrement financés par le **fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA)**.

Pour l'aménagement, il est estimé que 0.53 km² de terrain sera nécessaire. Des mesures seront prises pour compenser les atteintes à la nature et à l'environnement. Par exemple, des arbres seront plantés dans les forêts.

Les personnes directement concernées, les communes et les associations peuvent s'exprimer sur les projets et faire recours devant le tribunal.

Référendum facultatif

Les lois fédérales sont adoptées par l'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des États). Normalement, le corps électoral ne vote pas sur une loi fédérale. Toutefois, si 50 000 signatures sont récoltées en 100 jours, une votation populaire a lieu. Le corps électoral doit alors décider s'il souhaite accepter ou non la loi. C'est ce que l'on appelle un référendum facultatif.

FORTA

Le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) permet de financer les routes nationales et les grands projets dans les villes et les communes proches (agglomération). Un fonds est une somme d'argent destinée à un but précis. L'argent du FORTA provient notamment des recettes de la vente des vignettes autoroutières et de certains impôts liés à la circulation routière (impôt sur les huiles minérales et impôt sur les véhicules automobiles).

Oui

Arguments des Partisans :

- Les embouteillages entraînent des coûts élevés pour l'économie. Il est donc nécessaire d'aménager les routes nationales de manière ciblée.
- Avec des autoroutes fiables, il y a moins de trafic dans les villes, les villages et les quartiers d'habitation.
- Les autoroutes sont des routes sûres. L'aménagement prévu permettra d'augmenter la sécurité générale sur les routes suisses.

Non

Arguments des Opposants :

- L'aménagement des autoroutes coûte trop cher. En outre, l'entretien des routes aménagées est trop coûteux.
- L'aménagement des autoroutes entraîne la perte d'une grande partie des précieuses surfaces naturelles et des surfaces agricoles.
- L'aménagement des autoroutes ne permet de décharger les routes qu'à court terme. À l'avenir, il entraînera toutefois une augmentation du trafic.

Conseil national



oui

107 oui
87 non
1 abstention

Conseil des États



oui

33 oui
6 non
5 abstentions

Conseil fédéral



oui



Tu trouveras la vidéo et plus d'informations sur l'objet de la votation ici : easyvote.ch/routesnationales